

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 AOÛT 2026

OBJET : Délibération pour valider la proposition d'intégration de parcelles dans le Régime Forestier

Le trois août deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19
Secrétaire de séance : MANUEL Agnès
Convocation en date du : 22 juillet 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARBAN Daniel, BARTHELEMY Géraldine, BLACHE Claudie, BENEVENT Nicolas, BLANC Serge, CATELAN Thierry, DOUX Cécile, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GRAS Julien, GRAS Maiwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSE : GIRAUD Sylvie (pouvoir à ACHIN Richard)

ABSENT : CATELAN Richard

Monsieur le Maire expose que :

- par courrier du 11 juillet 2016, le Directeur de cabinet du MAAF appelle l'attention des préfets de métropole sur l'existence de situations irrégulières au regard de l'application du régime forestier visé aux articles L211-1 I-2° et L214-3 du Code Forestier.
- L'instruction technique du MAAF DGPE/SDFCB/2016-656 du 19/07/2016 vient compléter cette lettre et précise l'application du régime forestier à l'ensemble des bois et forêts susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution appartenant aux collectivités et personnes morales énumérées à l'article L.211-1 du Code Forestier, ou sur lesquels elles ont des droits de propriété indivis.
- que les services de l'Office national des forêts ont procédé à une étude complète de la situation foncière des terrains concernés, étude identifiant parmi les propriétés communales, diverses parcelles boisées susceptibles de relever du régime forestier,
- dans le but de disposer d'un acte administratif unique décrivant les propriétés communales relevant du Régime Forestier, l'Office national des forêts propose à la commune de solliciter de Monsieur le préfet la prise d'un nouvel arrêté d'application du régime forestier sur les parcelles énumérées dans le tableau suivant :

COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr

Territoire communal	Pré-fixe	Commune origine	Section	N° parcelle	Lieu-dit	Surface totale (ha)	Surface (ha) relevant du RF*
Aubessagne		Chauffayer	C	147	L'Eglise	0.9250	0.9250
Aubessagne		Chauffayer	C	262	Bois de la Pierre	0.6875	0.6875
Aubessagne		Chauffayer	C	287	Clot du Bois	2.7038	2.7038
Aubessagne		Chauffayer	C	290	Serre Meyer	13.9839	13.9839
Aubessagne		Chauffayer	C	305	La Clappe	9.3200	9.3200
Aubessagne		Chauffayer	C	318	La Clappe	0.1140	0.1140
Aubessagne		Chauffayer	C	319	La Clappe	0.0944	0.0944
Aubessagne		Chauffayer	C	404	Beaurepaire	0.2350	0.2350
Aubessagne		Chauffayer	C	409	Beaurepaire	1.3760	1.3760
Aubessagne		Chauffayer	C	416	Beaurepaire	1.5568	1.5568
Aubessagne		Chauffayer	D	447	Les Dracs	6.4110	6.4110
Aubessagne		Chauffayer	D	528	Les Dracs	5.7720	5.7720
Aubessagne	43	Les Costes	A	1p	Coste du Clot	25.3669	7.8140
Aubessagne	43	Les Costes	B	168p	Mallarua	14.6410	13.8520
Aubessagne	43	Les Costes	B	194p	Mallarua	18.3285	3.1510
Aubessagne	43	Les Costes	B	272	Clibiers et Les Piallas	13.9120	13.9120
Aubessagne	43	Les Costes	B	273	Clibiers et Les Piallas	1.5980	1.5980
Aubessagne	43	Les Costes	B	286	Les Courts	3.0880	3.0880
Aubessagne	43	Les Costes	B	288	Les Courts	2.9400	2.9400
Aubessagne	43	Les Costes	B	289	Les Courts	1.8140	1.8140
Aubessagne	43	Les Costes	B	437	Pré Simiani	21.4650	21.4650
Aubessagne	43	Les Costes	B	511	Les Courts	2.9468	2.9468
Aubessagne	43	Les Costes	B	513	Clibiers et Les Piallas	3.1903	3.1903
<i>Sous-total...</i>						152.4699	118.9505

Territoire communal	Pré-fixe	Commune origine	Section	N° parcelle	Lieu-dit	Surface totale (ha)	Surface (ha) relevant du RF*
<i>Report sous-total...</i>						152.4699	118.9505
Aubessagne	43	Les Costes	B	519	Le Puy des Costes	8.8430	8.8430
Aubessagne	43	Les Costes	B	524	Clibiers et Les Piallas	0.0020	0.0020
Aubessagne	43	Les Costes	ZB	7	Maissorel	1.7587	1.7587
Aubessagne	43	Les Costes	ZB	21	Clot de Roafam	4.8982	4.8982
Aubessagne	43	Les Costes	ZB	26	Millasole et Roafam	1.4680	1.4680
Aubessagne	43	Les Costes	ZB	105	Les Combes des Costes	0.4020	0.4020
Aubessagne	43	Les Costes	ZB	108p	Les Combes des Costes	17.1696	16.5260
Aubessagne	43	Les Costes	ZB	115	Clot de Roafam	0.0500	0.0500

COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr

Aubessagne	43	Les Costes	ZB	118	Clot de Roafam	3.3572	3.3572
Aubessagne	43	Les Costes	ZC	1	Cournet	5.4640	5.4640
Aubessagne	43	Les Costes	ZC	20	Le Brusq	1.2346	1.2346
Aubessagne	43	Les Costes	ZC	42p	Clibiers et Les Piallas	0.6435	0.1210
Aubessagne	43	Les Costes	ZD	78	Les Courts	0.0040	0.0040
Aubessagne	43	Les Costes	ZD	81	Le Puy des Costes	0.0640	0.0640
Aubessagne	43	Les Costes	ZD	191	Le Puy des Costes	0.7048	0.7048
Aubessagne	43	Les Costes	ZD	192	Le Puy des Costes	0.9642	0.9642
Aubessagne	141	St-Eusèbe-en-Champsaur	B	123	Le Puy de Saint Eusèbe	0.1500	0.1500
Aubessagne	141	St-Eusèbe-en-Champsaur	B	136	Le Puy de Saint Eusèbe	6.1035	6.1035
Aubessagne	141	St-Eusèbe-en-Champsaur	B	142	Le Puy de Saint Eusèbe	4.9320	4.9320
Total général...						210.6832	175.9977

* RF : Régime Forestier

La contenance cadastrale de la forêt communale serait de **175 ha 99 a 77 ca.**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à la majorité (1 abstention, 17 votes pour), considèrent qu'il est préférable de disposer d'un arrêté unique prononçant l'application du Régime Forestier sur l'ensemble des terrains communaux qui relèvent de ce régime :

- **ACCEPTE** le projet et demande à Mr le Maire de la présenter à l'Office National des Forêts, service instructeur du dossier, en vue de la prise d'un arrêté pour application du Régime Forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr

